



Plan général de la ville et faubourgs de Melun pour servir aux alignements, levé conformément à l'arrêté de M. le Préfet du 10 juin 1809 par Cerneau ingénieur vérificateur du cadastre. Cinquième feuille, partie gauche. Ech. 1/500e. Papier aquarellé, 16 janvier 1824. (AM Melun. 1 Fi 2242)

IVR11\_20027700343XA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Auteur du document reproduit : Cerneau (géomètre)

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ville de Melun

communication libre, reproduction soumise à autorisation